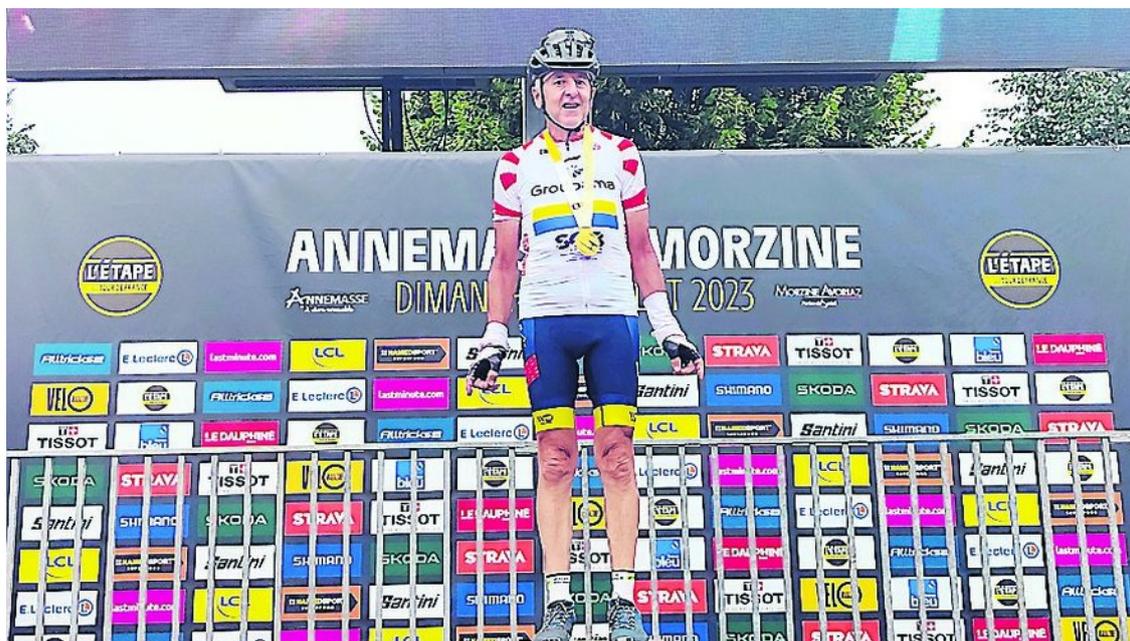


Alain Roux, le roi de la cyclosporive du Tour de France, a grimpé 110 cols



Alain ROUX sur le podium. Photo DDM

Publié le 15/01/2024 dans « La Dépêche du Midi »

Voilà une aventure qui aura duré 30 ans. C'est en juillet 1993 que ce licencié à l'Entente Vélo Bretenoux-Biars, Alain Roux, s'inscrit à la première édition de la cyclosporive Etape du Tour. Les participants auront l'opportunité de parcourir intégralement une étape du Tour de France quelques jours avant les coureurs, et cela lors d'une étape de montagne.

Parcours totalement sécurisé : c'est l'occasion d'escalader les mêmes cols que les coureurs, à savoir Tourmalet, Galibier, Alpes d'Huez, Mont Ventoux... etc.

Le 9 juillet 2023, Alain Roux a pris le départ de l'étape allant d'Annemasse à Morzine, 152 km, 5 cols, 4 150 m de dénivelé. C'était son 30e départ et sa 30e arrivée. Il est ainsi devenu le recordman absolu dans la catégorie des participants ayant franchi à chaque fois l'arrivée et plusieurs fois dans le top 1000 : 316e, 543e, 642e... et 767e encore à 60 ans.

5 000 kilomètres parcourus !

Ce palmarès lui a valu d'être retenu en 2024 pour faire partie de l'équipe sélectionnée par Vélo Magazine pour participer à l'étape Annecy-Le Semnoz. Cette équipe de 4 coureurs, managée par Christophe Osmont journaliste du groupe l'Equipe et de Vélo Magazine, bénéficiera du précieux concours matériel de Décathlon et de son directeur technique Cyril Saugrain (et avec un vélo en cadeau) ainsi que du soutien et des conseils d'Alexandre Abel, alors doctorant en physiologie du sport et maintenant entraîneur de l'équipe Ag2r/Décathlon.

Un immense merci à eux ! C'était la 20e étape pour Alain Roux, qui trouvera là une nouvelle motivation pour faire 10 étapes de plus, soit au total 5 000 km, 110 cols, 100 000 m de dénivelé et une multitude de souvenirs à jamais gravés pour ce passionné du Tour de France depuis sa plus tendre enfance.